

Rideout, Lesley

From: Kelly, Sean
Sent: Friday, November 16, 2012 1:48 PM
To: Rideout, Lesley
Subject: FW: Rapport sommaire des consultations aux Îles
Attachments: Préoccupations pour AMEC et l'Office.pdf

[REDACTED]

-----Original Message-----

From: Hydrocarbures [mailto:[REDACTED]]
Sent: Thursday, November 15, 2012 5:10 PM
To: [REDACTED] Kelly, Sean
Cc: 'Gabrielle Landry'; 'Jeannot Gagnon'; 'Joël Arseneau'
Subject: Rapport sommaire des consultations aux îles

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe le document contenant le rapport que j'ai fait des consultations aux îles, tel que convenu lors de votre passage.

Il n'est pas exhaustif, et présente davantage un compte-rendu des préoccupations plutôt qu'un verbatim des rencontres.

Au plaisir,

Catherine Chevrier-Turbide

Chargée de projet - Hydrocarbures

muniles_modifié-1(réduit)

[REDACTED]

[REDACTED]

Courriel: [REDACTED]

Information provenant d'ESET NOD32 Antivirus, version de la base des signatures de virus 7697 (20121115)

Le message a été vérifié par ESET NOD32 Antivirus.

<http://www.eset.com>

Préoccupations soulevées par les gens des Îles lors des rencontres de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador pour les hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE) et la firme de consultants AMEC, en charge de la mise à jour de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) pour le secteur ouest de Terre-Neuve-et-Labrador (TNL)

Rencontres tenues les 23 et 24 octobre 2012,
aux Îles-de-la-Madeleine

Rédigé par :
Catherine Chevrier-Turbide, chargée de projet
Accompagnement et au soutien au développement durable
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Le 8 novembre 2012

¹ Ce document ne doit en aucun temps être considéré comme un compte-rendu officiel et exhaustif des discussions tenues aux Îles-de-la-Madeleine. Il vous est transmis à titre informatif seulement et ne peut être cité en aucun cas.

Les préoccupations soulevées lors des rencontres sont ici regroupées par thèmes.

1. LA FORME DE LA RENCONTRE

Lors de la rencontre, la crédibilité de la consultation a été fortement mise en doute et sa forme a été jugée inappropriée. Entre autres raisons, aucun document préparatoire n'a été fournis ou mis à disposition des gens, la publicisation de la rencontre a été quasi nulle et la formule « panneaux d'interprétation » était jugée grandement insuffisante pour les besoins de la cause, d'autant plus qu'un seul panneau traitait d'environnement et semblait comporter des informations erronées. Ce constat a soulevé des inquiétudes, dans le contexte d'une évaluation environnementale stratégique.

Par ailleurs, la petitesse de la salle, l'absence de chaises, de micros et la feuille de commentaires remplie de fautes d'orthographe ont ajoutés à la déception des participants. L'absence d'une présentation du projet de mise à jour, d'une présentation des ÉES antérieures, l'absence d'experts scientifiques et l'absence de traduction et de bilinguisme chez les représentants d'AMEC et de l'Office ont soulevé le mécontentement des gens présents. Le peu de temps de préparation a aussi fait l'objet de reproches. Finalement, l'absence d'enregistrement des échanges a soulevé des craintes quant à la fidélité de la transcription des commentaires et des préoccupations pour leur intégration au rapport préliminaire. De fortes préoccupations ont été soulevées à savoir comment des gens anglophones d'AMEC et de l'OCTNLHE pourront cerner, interpréter et traduire les craintes / commentaires / interventions des gens des Îles et d'autour du Golfe en termes de préoccupations réelles exprimées.

La consultation a donc perdu toute légitimité pour les gens présents et le constat qu'elle n'en était pas une a été rapidement fait. Elle a donc été largement qualifiée, entre autres, de « consultation bidon » et de « rendez-vous manqué ». Le rapport préliminaire se devra d'être traduit intégralement en français et il a été fortement recommandé à l'Office de revenir présenter celui-ci lors de sa publication en janvier ou février 2013, dans une meilleure forme de consultation. Le site web de l'Office a aussi été pointé comme inadéquat pour diffuser de l'information.

Dans le contexte où les gens des Îles avaient préalablement adressé une demande au gouvernement fédéral pour qu'il déclenche une commission d'examen afin d'avoir un processus d'évaluation environnementale de tout le golfe du Saint-Laurent, les madelinots présents semblaient d'autant plus déçus de se voir en face d'une révision de l'ÉES du secteur ouest de TNL qui comprend des consultations hors de TNL, mais avec un mandat qui demeure restreint aux eaux provinciales terre-neuviennes. Qui plus est, ils questionnent l'absence d'appui du gouvernement fédéral dans le dossier de l'ÉES alors que ce dernier a confié le mandat de la mise à jour de l'ÉES à l'Office et qu'il est responsable de la Loi sur les langues officielles et des questions interprovinciales.

² Ce document ne doit en aucun temps être considéré comme un compte-rendu officiel et exhaustif des discussions tenues aux Îles-de-la-Madeleine. Il vous est transmis à titre informatif seulement et ne peut être cité en aucun cas.

2. LE FONCTIONNEMENT DE LA MISE À JOUR DE L'ÉES

Toujours préoccupés par la forme de l'ÉES, les gens présents aux rencontres d'AMEC ont proposé des ajustements à l'objectif de la mise à jour de l'ÉES. Ainsi, il semble que le but de la mise à jour ainsi que le but de l'ÉES devraient être de voir si le Golfe et la zone ouest de TNL peuvent recevoir ou non une industrie pétrolière plutôt que de viser l'émission de permis ou non pour des projets spécifiques, comme mentionné actuellement dans les documents.

Par ailleurs, comme les gens ont appris que des projets de levés sismiques sur 4000 ou 5000km près des côtes à l'ouest de TNL font l'objet d'étude d'impact (ÉIE), il a été mentionné que l'ÉES en cours doit se trouver absolument en amont du processus des ÉIE. De même les gens ont dit souhaiter qu'il n'y ait pas de réponse donnée à l'ÉIE de Corridor Resources ou de toute autre compagnie avant la fin de l'ÉES sur la partie ouest de TNL, par souci de voir les ÉES et les ÉIE faire partie d'un processus logique.

Beaucoup de préoccupations ont aussi été soulevées par rapport à l'identification des zones sensibles et la mesure des effets cumulatifs. Les façons d'isoler des zones sensibles dans un contexte d'inter-connectivité de l'ensemble du Golfe, le trajet des courants dans le Golfe et leurs liens avec l'estuaire du fleuve selon les saisons, la considération du chenal laurentien pour son potentiel biologique, les levés sismiques et leurs impacts sur le milieu marin, les changements climatiques, les chaînes alimentaires complètes du Golfe et le traitement des résidus de forage ont notamment soulevés de grandes préoccupations. Le « comment » ces aspects seront abordés et traités dans l'ÉES a aussi été mis en doute.

En termes d'activités potentielles dans le Golfe, les gens ont manifesté leurs préoccupations à savoir si l'activité de fracturation sous-marine fait partie des activités potentielles couvertes par l'ÉES et quel modèle de développement des hydrocarbures sera étudié (exploration et/ou production) dans l'ÉES.

De même, les conclusions de la mise à jour de l'ÉES soulèvent des questionnements. On cherche à savoir si d'autres compagnies pourront demander des permis advenant que les conclusions de l'ÉES permettent l'exploration et l'exploitation pétrolière dans certaines zones. On veut aussi savoir si les conclusions de l'ÉES peuvent dépasser son mandat et proposer de référer à une commission d'examen ou encore si elles peuvent mener à l'interdiction totale d'explorer et d'exploiter des hydrocarbures dans la zone à l'étude.

Dans une mesure plus technique, les gens se sont aussi montrés préoccupés par l'échéancier serré pour les étapes de rédaction et de révision du rapport préliminaire, car le délai est court entre les consultations et la parution du rapport en janvier 2013 compte tenu des nombreuses préoccupations et des études substantielles telles que l'ÉES2 québécoise à intégrer. La marge de manœuvre dont disposent AMEC et l'Office entre la réalisation d'une nouvelle étude et la simple mise à jour de l'ÉES de 2007 soulève aussi des interrogations. On s'enquiert aussi de savoir si l'ÉES sera sujette à une révision scientifique structurée et si le budget accordé pour l'ÉES est suffisant pour remplir les mandats confiés à l'Office et à AMEC. Le groupe de référence a aussi suscité plusieurs questions notamment sur sa composition, la provenance uniquement terre-neuvienne de ses membres et la faible proportion de scientifiques qui y siègent.

3 | Ce document ne doit en aucun temps être considéré comme un compte-rendu officiel et exhaustif des discussions tenues aux Îles-de-la-Madeleine. Il vous est transmis à titre informatif seulement et ne peut être cité en aucun cas.

Finalement, les participants aux rencontres ont amené quelques éléments de contenu devant être traités dans la mise à jour de l'ÉES : croiser les informations sur les courants du Golfe et les zones sensibles pour obtenir un aperçu plus réaliste de l'étendue d'un potentiel déversement, couvrir le chenal laurentien qui constitue un endroit d'importance majeure pour la migration, la fraie, etc., ajouter une carte des courants du Golfe à l'ÉES, approfondir les connaissances biologiques des zones de pêche 128 et 127 qui comprennent le Banc Roger, plus grand récif biologique du Golfe et point de frayage de morue, crevette, crabe et de tous les poissons qui entrent dans le Golfe par le Déroit de Belle-Isle et avancer des mesures de mitigation pour les projets de levés sismiques.

3. QUALITÉ SCIENTIFIQUE DE L'ÉES

Tout au long des rencontres d'AMEC, le thème de la qualité scientifique a pris une grande place dans les interventions. Les citoyens présents ont rappelé leur volonté d'avoir accès à des experts scientifiques pour bonifier les connaissances locales, corroborer les inquiétudes, répondre aux questions de la population et expliquer ce qui se passe dans le Golfe de façon crédible. Ainsi, la piètre qualité scientifique des rencontres n'a pas su rassurer les gens présents.

Les gens ont aussi exprimé leur déception qu'encore une fois, les rencontres de consultation menées par l'Office ou par une firme de consultants ne comprennent aucun expert. Ainsi, le passage de Corridor Resources en 2011 a été relaté comme un exemple de rencontre exempte d'expertise scientifique. Les pêcheurs avaient remarqué un manque de données sur les activités de pêche du côté terre-neuvien, et la compagnie leur avait répondu que le MPO avait refusé de dévoiler celles-ci. De ce fait, un doute a été soulevé quand à la possibilité pour AMEC de mettre la main sur les informations du MPO. Il a donc été demandé à AMEC de fournir aux pêcheurs ces données-là si elles lui sont accessibles.

Il a aussi été rappelé à AMEC et à l'Office que s'ils sont venus aux îles, ils doivent considérer l'ensemble du Golfe, parce que les Madelinots ont surtout des informations sur les eaux québécoises et qu'ils manquent de scientifiques pour préciser leurs savoirs, notamment sur tout ce qui a trait au phytoplancton et au zooplancton.

Encore une fois, le peu d'expertise scientifique sur le groupe de référence a été soulevée comme une crainte pour l'aspect biologique et environnemental de l'ÉES. Les gens ont demandé de savoir qui compose le groupe de référence et leurs domaines d'expertise précis.

De même, l'expertise pouvant être fournie par le gouvernement fédéral en matière scientifique semble être une grande source de préoccupations, dans le cadre actuel de coupures massives de postes en environnement au sein des ministères fédéraux. En effet, on a questionné la présence active d'experts en écotoxicologie et en qualité de l'environnement à TNL suite aux coupures fédérales, la qualité de la collaboration du MPO à fournir des informations sur les activités de pêche à TNL compte tenu de son refus antérieur de fournir ces données à Corridor Resources, le manque d'information du MPO à jour sur les activités de pêche (banque datant de 2005 seulement), les impacts des changements à la Loi canadienne sur les évaluations environnementales et l'érosion de la capacité scientifique d'évaluer les questions environnementales adéquatement.

L'importance que la carte hydrologique soit faite en 3D plutôt qu'en 2D afin de déceler davantage de niveaux de vulnérabilité a été mentionné lors des échanges et l'importance d'avoir une carte des courants du golfe du Saint-Laurent a aussi été rappelée. Il a aussi été proposé qu'AMEC et l'Office aillent chercher une expertise à l'extérieur de TNL afin de compléter les données manquantes sur les questions d'océanographie qui sont surtout traitées à l'ISMER et à l'UQAR. Il a aussi été souligné que les citoyens ne peuvent pas fournir toute l'information à incorporer à la mise à jour de l'ÉES et qu'il est fortement suggéré de consulter le travail de d'autres organismes / universités, même à l'extérieur de TNL, parce qu'ils ont aussi des inquiétudes et des données complémentaires.

⁵ Ce document ne doit en aucun temps être considéré comme un compte-rendu officiel et exhaustif des discussions tenues aux Îles-de-la-Madeleine. Il vous est transmis à titre informatif seulement et ne peut être cité en aucun cas.

4. MANQUE DE CONFIANCE / CONFLITS D'INTÉRÊTS

Lors des rencontres, les gens ont manifesté un grand manque de confiance envers le gouvernement fédéral, l'Office et les firmes de consultants, dans les dossiers traitant des hydrocarbures. Ceci se traduisait aussi en un manque de confiance dans l'ÉES-même.

Certain ont dit avoir l'impression que la décision finale était déjà prise parce que l'Office a déjà émis sept permis d'exploration dans l'ouest de TNL. D'autres ont aussi rappelé que le gouvernement fédéral, même avec beaucoup de scientifiques en place, avait fait enterrer 200 000 sacs de mazout dans les dunes des îles après le naufrage de la barge Irving Whale et que malgré les promesses de décontamination du site du naufrage, les contaminants n'avaient jamais été retirés. Ce genre de situation fait donc douter les citoyens sur la bonne foi de tout organe relié au gouvernement, en matière d'environnement.

Ainsi, certains participants ont dit ne pas avoir trouvé de réponses satisfaisantes à leurs questions durant les rencontres et ne sentent pas que l'Office et AMEC sont dignes de confiance face aux populations autour du Golfe. Des gens ont aussi mentionné avoir vécu à TNL et avoir perdu confiance envers l'Office en voyant se dérouler des activités pétrolières sur la côte ouest de TNL dans des zones de frayères à morue et de pouponnières à homard et à crabe. Il semblait donc impossible de confier à l'Office une part de la protection de l'environnement des Îles-de-la-Madeleine.

De même, il y a un déficit de confiance majeur en tout ce qui a trait aux conclusions possibles de l'ÉES. Les gens doutent que les conclusions des ÉES de 2005 et de 2007, bien qu'elles aient identifié des zones sensibles, ont déjà mené à l'interdiction formelle de forage dans certaines zones.

Les gens ont aussi exprimé une perte de confiance envers le processus d'ÉES, parce que l'Office n'a pas à faire accréditer les firmes de consultants choisies pour et les ÉES et parce que les demandes de levés sismiques et de forage exploratoire ne sont plus soumises à la Loi canadienne sur les évaluations environnementales (LCÉE), mais assujetties seulement à la demande d'ÉIE de l'Office.

Ensuite, il a été rappelé que l'Office était allé contre l'avis des pêcheurs des Îles avec Corridor Resources et sa demande de levés sismiques. Dans ce contexte, il est difficile de faire confiance à l'Office. Ainsi, comme l'Office a aussi récemment accordé un permis d'exploration à Ptarmigan Energy dans une zone sensible de l'ouest de TNL, il est dur de croire en la bonne foi de l'ÉES et de l'Office.

Par ailleurs, certaines personnes ont affirmé n'avoir pas confiance en l'étude si elle n'est pas traduite intégralement en français. D'autres ont rapporté un manque de confiance vis-à-vis de la capacité d'intervention en cas de déversement, surtout depuis la catastrophe du Golfe du Mexique, où les erreurs étaient humaines, technologiques et institutionnelles. D'autres encore ont affirmé que ni l'état des connaissances, ni le processus, ni les dispositions légales, fiscales et réglementaires ne sont suffisants pour offrir aux Madelinots un encadrement digne de confiance.

⁶ Ce document ne doit en aucun temps être considéré comme un compte-rendu officiel et exhaustif des discussions tenues aux Îles-de-la-Madeleine. Il vous est transmis à titre informatif seulement et ne peut être cité en aucun cas.

Dans un autre ordre d'idées, des doutes ont été exprimés face aux potentiels conflits d'intérêts pouvant avoir lieu dans la trop grande proximité entre l'Office, la firme AMEC et les pétrolières. Cette situation amène davantage de difficultés à faire confiance aux joueurs dans le dossier de l'ÉES. On a rappelé qu'au Québec aussi un conflit d'intérêt avait été mis au grand jour entre Génivar et le gouvernement du Québec, dans la production de l'ÉES2. Que l'ÉES de l'ouest de TNL soit réalisée par une firme engagée par l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sur les hydrocarbures extracôtiers laissait une impression de conflit d'intérêt à certains. Il a aussi été question de M. Ruelokke qui travaillait pour AMEC avant d'être président de l'Office. Il semble que ce conflit d'intérêt mine encore davantage la confiance que les gens portent à l'Office. La bonne foi du processus a aussi été remise en cause parce qu'il semble y avoir une trop grande proximité avec l'industrie pétrolière. Sachant aussi qu'à TNL la pression est extrêmement forte pour ne pas parler contre l'industrie pétrolière, il a été demandé à l'Office et à AMEC de revenir avec davantage de contenu à présenter et un plan de travail réaliste, pour rétablir la confiance des Madelinots.

On a aussi souligné que l'environnement n'ait jamais fait partie des mandats de l'Office lors de sa création et qu'il ne semble donc pas être une valeur aussi importante que les mandats économiques qui ont menés à la fondation de cette entité, ce qui a laissé planer des doutes quant à la réelle préoccupation environnementale de l'Office.

Finalement, la place de One Ocean sur le groupe de référence et la provenance du financement de la FFAW qui siège aussi au groupe de référence ont semblé être des éléments douteux pour certaines personnes.

5. LE GOLFE DANS SON ENSEMBLE

À plusieurs reprises, il a été demandé à l'Office et à AMEC d'élargir le mandat de la mise à jour de l'ÉES sur la partie ouest de TNL pour en faire une ÉES de tout le Golfe. En effet, la présence de l'Office aux Îles et dans les provinces autour du Golfe démontre qu'il y a des conséquences potentielles à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures à l'extérieur des zones terre-neuviennes et qu'il aurait été pertinent d'avoir une commission d'examen tel que demandé au gouvernement fédéral. En ce sens, il a été demandé à l'Office et à AMEC d'aller au-delà des commentaires de la population consultée et colliger ailleurs des données pour tout le Golfe, parce que les populations côtières n'ont pas l'expertise pointue pour faire des recommandations spécifiques.

Des gens ont aussi insisté sur le fait qu'avant de découper l'ouest de TNL en zones et y identifier des sensibilités, il est essentiel de regarder le Golfe dans son ensemble. En ce sens, il serait important que TNL concède à en discuter avec les autres provinces. Par ailleurs, les gens consultés demandent fortement une approche globale du Golfe. Comme il s'agit d'un patrimoine commun et d'un seul grand écosystème que toutes les espèces marines traversent sans distinction de frontières, les gens ont demandé qu'il n'y ait pas d'émission de permis tant que les cinq provinces du Golfe ne s'entendent pas sur la question. Ils demandent aussi une ÉES de tout le Golfe, au-delà des questions de mandat de l'ÉES et de l'Office, parce que telles sont les préoccupations des populations.

D'autres questions ont été soulevées dont : pourquoi vouloir implanter une industrie lourde dans le Golfe quand on sait qu'il n'y a pas de frontières, que tout communique, que les courants du Golfe sont différents de ceux de l'océan et que l'eau entrant dans le Golfe y séjourne longtemps parce qu'il y a deux estuaires (Belle Isle et Jacques Cartier). Le Golfe est indivisible, car s'il arrive quelque chose dans l'ouest de Terre-Neuve, avec les courants, c'est aux Îles que ça arrive. Pour ces raisons, d'autres demandent que l'Office et AMEC recommandent une interdiction totale d'émettre des permis dans l'ouest de TNL.

Faisant suite à ces informations, on demande à l'Office et AMEC de transmettre les préoccupations des gens des Îles aux autorités concernées, parce que les inquiétudes sont trop vives. Les gens ont entre autres demandé que leur souhait de voir le Golfe traité dans son ensemble soit acheminé en priorité au président de l'Office et à son conseil pour être traité avant la fin de l'étude d'AMEC, parce qu'il s'agit d'une préoccupation généralisée. Il a aussi été demandé que le nouveau président de l'Office fasse lui aussi une demande de commission d'examen au ministre fédéral de l'Environnement, à la lumière des consultations, en mentionnant qu'il a reçu suffisamment d'inquiétudes et de préoccupations justifiant la pertinence d'une telle demande.

Comme les questions de ressources naturelles sont de compétences provinciales, mais que le Golfe doit se traiter de façon interprovinciale, certains ont demandé à l'Office de demander au ministre fédéral de l'Environnement de faire une vraie consultation et une vraie ÉES de l'ensemble du Golfe. Certains considèrent que c'est le rôle du gouvernement canadien de mener une pareille étude et que l'Office doit demander au gouvernement canadien de l'aider à

compléter l'étude de tout le Golfe, parce que le mandat reçu du fédéral déborde malgré les rôles de l'Office.

Enfin, d'autres aimeraient voir un gouvernement fédéral faire du Golfe une réserve protégée provinciale, où les cinq provinces bordières seraient assises à une même table pour décider de l'avenir des projets d'exploration et d'exploitation pétrolière. Puis, il a été suggéré qu'il serait plus simple de déclarer que l'ensemble du Golfe est une zone sensible, comme AMEC a la mission d'identifier des aires sensibles pendant mise à jour de l'ÉES.

6. LES PROJETS EN COURS AU QUÉBEC

Certaines informations quant à des projets en cours au Québec ont été transmises à l'Office lors des rencontres aux Îles. Notamment, il a été demandé à AMEC et à l'Office qu'ils prennent connaissance des 2 ÉES québécoises qui sont toutes deux disponibles dans les deux langues officielles. Les gens ont d'ailleurs souligné à l'attention de l'Office que dans l'ÉES1, le gouvernement québécois a recommandé un moratoire complet sur toutes les activités pétrolières et gazières en mer dans l'estuaire et l'ouest du golfe du Saint-Laurent.

Des gens ont aussi soulevé le risque que les conclusions de l'ÉES de l'ouest de TNL soient contradictoires avec celles de l'ÉES2 du Québec et qu'il y a donc un manque d'uniformité entre les travaux en cours dans le Golfe. On a aussi questionné AMEC à savoir comment la firme prendra connaissance de l'ÉES2 québécoise en profondeur si elle n'est pas disponible ou qu'elle vient juste de l'être avant la publication de rapport préliminaire sur l'ouest de TNL.

Certains ont aussi rappelé qu'un projet d'aire marine protégée est dans l'air autour des îles, que ça démontrerait possiblement la sensibilité de la zone autour des îles et que ceci devait être pris en compte dans les travaux de mise à jour de l'ÉES de TNL.

7. ÉCONOMIE LOCALE

Lors du passage d'AMEC et de l'Office, la pêche a été dite d'importance capitale, pas seulement pour les pêcheurs, mais pour tous les travailleurs de la mer, pour toute la population. La pêche et le lien à la mer composent nos racines, car les îles-de-la-Madeleine se sont bâties avec la pêche, a dit quelqu'un. Ainsi, certains se sont montrés très inquiet pour le métier de pêcheur, pour la communauté rassemblée et pour les autres communautés autour du Golfe, qui sont maritimes ou insulaires aussi.

Plusieurs ont émis des craintes que le jour où il y aura le moindre déversement, il n'y aura plus de poisson ni de tourisme, car la pêche et le tourisme sont les industries principales de l'activité économique des îles. Un déversement amènerait donc aussi un grand impact sur l'image de marque des îles-de-la-Madeleine, ont rapporté certains.

D'ailleurs, on a mentionné comme exemple que s'il y avait des contaminants dans l'eau, ça aurait des conséquences similaires à celles vécues en Floride avec la catastrophe du Golfe du Mexique : baisse massive du tourisme et de toutes les pêches. Face à ces préoccupations, des gens ont dit qu'il serait préférable de se tourner vers des énergies alternatives plutôt que de penser aller vers les énergies fossiles dans le Golfe. Ainsi, des éoliennes pourraient être installées en mer.

8. LES RISQUES ET LES COMPENSATIONS

En ce qui a trait aux risques et aux compensations, certaines personnes ont dit trouver les questions d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en mer inquiétantes, d'autant plus qu'on entend aussi parler de gaz de schiste en mer dans l'ouest de TNL.

Certains pêcheurs se sont montrés préoccupés par des puits qui ont été creusés dans le Golfe avant la création de l'Office. Ces gens se questionnent à savoir s'il y eu des vérifications / suivis de ces puits-là abandonnés et qu'est-ce qui se passera si quelque chose arrive. On a notamment soulevé le cas du puits A-36 qui a été creusé près du Cap-Breton en 1996 qui est abandonné.

En plus, les gens ont montré des préoccupations face aux compensations qui, disaient-ils, devraient dépasser le « on s'en va après le nettoyage » et inclure des dédommagements pour la perte de revenus. Ils veulent donc s'assurer du fonctionnement des compensations si quelque chose arrivait. Certains ont aussi exprimé des craintes que l'histoire se répète, en cas de déversement, et que la facture soit refilée aux contribuables sans indemnités. Les gens présents demandent moins d'importance sur les compagnies et plus d'importance sur le citoyen.

Dans cette veine, certains proposent que les compagnies et les gouvernements investissent leur argent dans des énergies alternatives plutôt que de parler encore de pétrole. Ils suggèrent donc que, comme il vente 25-30 nœuds fréquemment aux Îles, il serait avantageux de faire des parcs éoliens offshore. Ils insistent aussi en mentionnant que dans 10 ans d'ici l'essence sera potentiellement 10 fois plus chère, et qu'il faut donc trouver des alternatives pour continuer de faire du kitesurf et amener des touristes aux Îles.

En ce qui a trait aux risques, des gens ont dit qu'à leurs yeux, les compagnies peuvent dire qu'elles feront de leur mieux, mais qu'il y a toujours des risques aux activités gazières et pétrolières. Des gens se demandaient pourquoi prendre de tels risques pour un si beau coin que les nos voisins appellent les « Caraïbes du Canada ». D'autres ont renchéri disant que la qualité de vie ne se dédommage pas.

Des gens de l'assistance ont exprimé une préoccupation face aux aspects économiques qui leur semblaient seulement discutés verbalement, alors qu'à l'écrit on semblait voir uniquement le mot environnement. Ainsi, les personnes présentes à la rencontre ont demandé qui couvrira les frais en cas de perte totale, mentionnant aussi au passage que l'imputabilité est non-négligeable. Les retombées ne justifient pas les risques, ont mentionné quelques uns. D'autres questions ont été soulevées à savoir ce que couvrirait le 30M\$ dont on entend parler, s'il s'agit des dommages et des pertes de revenus et quel est le rôle de l'Office en cas de déversement.

Des gens ont réclamé des mesures de mitigation et l'augmentation significative de la capacité d'intervention en cas d'accident, car, disaient-ils, on sait que toutes les mesures des 5 provinces ensemble ne seraient pas suffisantes pour résorber le déversement d'un seul pétrolier - et il en passe beaucoup près d'ici. Il a donc été demandé que les gens des Îles aient un centre d'urgence en mer sur place, aux Îles-de-la-Madeleine.

9. LA QUALITÉ DE VIE LOCALE

Lors de la rencontre, des gens ont exprimé des craintes que les plateformes ne nuisent au paysage des îles par leur grosseur et leur visibilité de loin. D'autres personnes dans la salle ont mentionné que le choix de s'établir aux îles reposait sur la qualité de vie et l'environnement exceptionnel qu'offre le milieu plutôt que sur les salaires attrayants. Aller vers les énergies fossiles irait donc à l'encontre de ces choix de vie.

10. INQUIÉTUDES SUR OLD HARRY

Les gens présents aux rencontres ont manifesté des inquiétudes vis-à-vis le projet Old Harry. Un article du quotidien Le Devoir rapportait que Corridor Resources (CR) avait fait produire une étude disant que s'il y advenait un déversement, le pétrole ne s'étendrait pas sur plus de 20km² parce qu'il s'agira de pétrole ultraléger. Cette étude avait été contestée par des experts (MPO, Environnement Canada), mais la compagnie CR a dit qu'elle allait conserver son analyse telle quelle.

D'autres ont aussi exprimé des préoccupations à savoir que Corridor Resources ne veut qu'explorer le site Old Harry et ensuite transférer l'exploitation à d'autres compagnies. Certains encore se demandaient si Corridor Resources fait une étude d'impacts environnementaux (ÉIE) de projet dans la zone restreinte d'Old Harry, est-ce qu'il pourrait lui être demandé de voir plus largement à cause des conclusions de l'ÉES en cours.

En rappelant que les parties sensibles identifiées dans le secteur extracôtier de l'ouest de TNL dans les ÉES précédentes comprennent un tiers du site Old Harry, des gens ont dit s'opposer à toute exploitation des éventuelles ressources fossiles que contiendrait le Golfe et qu'en cherchant à explorer les ressources pétrolières, on ne va pas dans la bonne direction. Finalement certains ont réitéré une demande d'un moratoire sur le projet Old Harry.

11. ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX (ÉIE)

Concernant les études d'impacts environnementaux (ÉIE) pour les projets spécifiques, certaines questions ont été posées pour savoir s'il y a des études d'impacts environnementaux obligatoires pour les projets de gaz de schiste en mer. Certaines personnes ont aussi demandé que les procédures soient les mêmes pour la réalisation d'ÉIE sur la côte est et sur la côte ouest de TNL.
